COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COGNAC

ARS, BOUTIERS-ST-TROJAN, BREVILLE, CHÂTEAUBERNARD, CHERVES-RICHEMONT, COGNAC, GIMEUX, JAVREZAC, LOUZAC-ST-ANDRE, MERPINS, MESNAC, ST-BRICE, ST-LAURENT-DE-COGNAC, ST-SULPICE-DE-COGNAC

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS JUIN 2012

ENCART SPÉCIAL

Vos rendez-vous de l'été

Dossier BUDGET 2012

L'info en continu sur www.cc-cognac.fr

L'AGENDA DES COMMUNES

Retrouvez également :
- « Vos rendez-vous d'été » au centre du magazine
- Sorties Nature page 17

JUILLET

Dim. 1er - Saint-Brice
11e vide-greniers - Inter-associations

Dim. 1er - Cherves-Richemont
Kermesse - Cloître du presbytère (CIPAL)

Ven. 13 - Cherves-Richemont
Fête nationale : pique-nique, spectacle, feu d'artifice et bal

Sam. 14 à 21h - Cognac
Concert Place du Champ de Foire

Sam. 28 - Boutiers-Saint-Trojan
Repas du four - Les Amis de St-Trojan

AOÛT

Ven. 3 - Cognac
Marché nocturne et bal
Place du Champ de Foire

Ven. 10 - Cognac
Groupe musical et pique-nique
Quartier des 4 Pans

Ven. 24 au dim. 26 - Cognac
Foire aux vins : soirée Sixties le 24 ; « Les Gars d'au Pays Bas » le 25 et « Les Appalaches » le 26 - Place du Solençon

Ven. 27 - Boutiers-Saint-Trojan
Balade nocturne - Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Sam. 1er de 10h à 18h - Châteaubernard
Fête des associations
Parc et plateau des Perrières

Sam. 1er au sam. 8 - Châteaubernard
Exposition de peinture B. Tow
Salle d'exposition

Du ven. 7 au dim. 9 - Cognac
Coup de Chauffe

Sam. 8 & Dim. 9 - Châteaubernard
Théâtre des Castelbaladins : « Ils s'aiment » de Muriel Robin - Salle des fêtes

Sam. 15 - Ars
Soirée Gospel à l'église

Sam. 15 à 20h30 - Cognac
Visite guidée « Cognac à la lueur des lanternes » - Départ de l'Espace Découverte en Pays du Cognac

Sam. 15 et dim. 16 - Saint-Brice
Exposition et animations sur le thème « Le fleuve Charente » - Bibliothèque

Sam. 15 & Dim. 16 - Châteaubernard
Visites de la Chapelle des Templiers et du Pôle Enfance et Jeunesse

Sam. 15 à 11h et **dim. 16** à 15h - Cognac
Visite guidée « L'Escale »
Rendez-vous sur place au centre culturel du Doyenné L'Escale

Sam.15 et dim.16 - Merpins
Brocante - Capsoutien

Sam. 15 et dim.16 - Mesnac
Exposition artistique - Salle des fêtes

Sam. 22 à 16h - Cognac
Visite guidée « Sur les pas d'Edouard André »
Départ de la cour du musée d'Art et d'Histoire

Sam. 22 et Dim. 23 à 17h
Cognac
Visite guidée « Cognac à l'écoute du temps passé » - Départ de l'Espace Découverte en Pays du Cognac

Mar. 18 au sam. 29 - Châteaubernard
Exposition de peinture Eléonore Lepièce
Salle d'exposition

Dim. 23 - Bréville
Brocante

Dim. 23 à 15h - Cognac
Visite guidée « Ils y sont nés, y ont vécu, y sont passés » - Départ de l'Espace Découverte en Pays du Cognac

Dim. 30 à 15h - Châteaubernard
Concert classique Commixtus
Chapelle des Templiers

OCTOBRE

Mar. 2 au Sam. 13 - Châteaubernard
Rendez-vous Peintres de chez nous
Salle d'exposition

Sam. 6 - Saint-Brice
Fil du conte « Histoire de perdre la tête » par les conteurs « Huile d'olive et beurre salé » - Bibliothèque

Sam. 6 à 21h - Châteaubernard
Spectacle de Patrick Sébastien
Salle Jean Monnet

Ven. 19 à 20h30 - Châteaubernard
Conférence « Les œufs de Fabergé »
Salle du conseil municipal

Du ven. 19 au dim. 21 - Cognac
Polar Le Festival

Sam. 20 & Dim. 21 - Ars
Marché d'automne

Mer. 24 - Châteaubernard
« La P'tit famille », spectacle de Jenn et Richard Picchiottino - Médiathèque

Sam. 27 au 3 nov. - Châteaubernard
Exposition de peinture Maire-Christine Alliot
Salle d'exposition

Dim. 28 - Cherves-Richemont
Bourse aux vêtements - APEL

NOVEMBRE

Du 6 au 1er déc. - Cherves-Richemont
Exposition Palette Le Musée des Couleurs
Médiathèque

Du 8 au 11 - Saint-Brice
« Des saint-briçois dans la guerre d'Algérie » - Exposition et rencontres avec l'Amicale des Anciens Combattants

Du jeu. 15 au dim. 18 - Cognac
Littératures européennes
Pays invité : l'Ukraine

Dim. 18 à 15h - Châteaubernard
Concert classique - Chapelle des Templiers

Dim. 18 - Saint-Sulpice-de-Cognac
Marché des Borderies

Mar. 20 au mar. 27 - Châteaubernard
Exposition de peinture Violette Grosperrin
Salle d'exposition

Jeu 22 au dim. 25 à 20h30 (sauf dim. 15h)
Châteaubernard
Théâtre Les Castelbaladins - Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Sam. 1 et dim. 2 - Cherves-Richemont
Téléthon

Sam. 1 de 14h à 20h et dim. 2 de 10 à 18h
Châteaubernard
Marché de Noël - Plateau des Perrières
Salle des Fêtes

Mar. 4 - Châteaubernard
Exposition de peintures Danielle Gaudiot
Salle d'exposition

L'échange artistique est à l'honneur pour ce dixième anniversaire du festival « Art & Passion du Bois » de Bréville du 18 au 26 août 2012.

Semaine rythmée par une succession d'événements autour du bois :
Ouverture des Rencontres et Echanges Artistiques des sculpteurs le samedi 18 ; ouverture expositions tourneurs, sculpteurs et rétrospective des 9 festivals précédents dès le dimanche 19 ; stages de sculpture et de tournage dès le lundi 20 ; ouverture du congrès de l'AFTAB le mercredi 22 (stages, conférences, démonstrations…) ; Grandes rencontres artistiques internationales entre les tourneurs et sculpteurs les samedi 25 et dimanche 26 et toujours l'exposition vente d'une quarantaine d'artisans d'art du bois dans les rues du village, des animations, des soirées festives, etc.
Pour toutes infos complémentaires, rendez-vous sur le site : www.breville.org.

SOMMAIRE

2- AGENDA

3- ÉDITO

4-5-6 DOSSIER BUDGET
- Des recettes figées, des dépenses maîtrisées

7-9 ÉCONOMIE
- Charentes Alliance à Montplaisir
- 3 arrivants à l'hôtel d'entreprises

10-11 PAROLES COMMUNES
- Ars et Mesnac, deux communes témoignent

12-13 AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX
- Des bâtiments accessibles aux handicapés
- Le plan vélo en action
- De nouveaux équipements au complexe omnisports
- Le centre aquatique se dessine

14 PATRIMOINE
- La Clé de Voûte
- Eglise Saint-Martin

15 TRANSPORT
- Transcom innove

16-17 AGENDA 21 ENVIRONNEMENT
- Penser globalement et agir concrètement
- Installation de cuves à eau

18-19 TOURISME ET LOISIRS
- Parcours piétons
- Visites guidées
- Saint-Brice accueille le rallye

Le magazine d'informations de la Communauté de communes de Cognac

Directeur de la publication : Robert Richard

Conception réalisation : Beezart communication

Crédits photos : Jean-Pierre Bouron, fotolia, t.duqueroix@balloide-photo.com, communication 22

Rédaction : Jean-Pierre Coffin et Communauté de communes de Cognac

Impression : Moreau - Cognac

ISSN - N° 16-09-838

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE COGNAC
50 Avenue Firino Martell - 16100 Cognac
Tél. 05 45 36 64 30
Mail : contact@cc-cognac.fr

EDITO

Une nouvelle rubrique s'ouvre dans les pages centrales de votre magazine. « Paroles communes » vous présentera successivement deux communes à chaque numéro. Notre ambition est de vous offrir un focus pour mieux comprendre les liens étroits qui unissent communes et Communauté de communes. Cette relation de proximité influe sur notre cadre de vie et l'ensemble socio-économique dans lequel nous évoluons.

L'action intercommunale du cognaçais se déploie dans quelques grands secteurs : l'économie, l'aménagement, le transport, la culture, le tourisme, l'environnement, le sport. Le dossier spécial de notre édition semestrielle montre d'ailleurs le poids de chacun dans le budget communautaire. Un budget 2012 contenu. Face aux réformes et à la conjoncture, l'équilibre est en effet tendu. Nos ressources sont fragiles et les dépenses doivent être maîtrisées tout en veillant à l'attractivité du territoire.

La Communauté de communes n'est pas simplement un outil de gestion raisonnée à 14, c'est un lieu d'échanges, de partage, de mise en cohérence du territoire pour entreprendre, développer, aider, préserver, transmettre et bien vivre ensemble. C'est notre cadre de vie d'aujourd'hui et de demain. En feuilletant ces pages, vous découvrirez quelques-uns des projets et des démarches d'accompagnement que nous menons : installation de Charentes Alliance sur la zone d'activités Montplaisir, 3 nouveaux arrivants à l'hôtel d'entreprises, opérations d'insertion-restauration du patrimoine, accès handicapés, plan Vélo, aménagement d'un centre aquatique…

En ces premiers jours de l'été, je n'oublierai pas bien sûr d'évoquer les parcours piétons qui seront installés cette saison dans les rues de Cognac. Ces balises commentées vous feront progresser librement au cœur de l'histoire économique et architecturale de la ville. Ces aménagements sont typiques des villes reconnues d'Art et d'Histoire. Ils ne manqueront désormais plus à Cognac, qui a obtenu le label cet hiver.

Vous retrouverez également les traditionnelles animations estivales : visites guidées, stages multi-loisirs, rallye, sorties nature…, ainsi que les fiches « Vos Rendez-vous d'été » pour ne rien manquer des manifestations organisées sur nos 14 communes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Robert Richard
Président de la Communauté de communes de Cognac

DES RECETTES FIGÉES,

Le budget voté par les délégués communautaires le 21 mars dernier est le deuxième depuis la réforme de la fiscalité locale qui a supprimé la taxe professionnelle. Celle-ci a été remplacée l'an dernier, d'une part par la contribution économique territoriale versée par les entreprises et d'autre part, par une partie des impôts locaux des ménages (taxe d'habitation) versés jusque-là au Département. Il n'y a donc pas pour les contribuables de nouveaux impôts mais un transfert d'une collectivité à l'autre de ceux qu'ils versaient déjà. La nouveauté, c'est que l'impôt des foyers participe désormais directement au budget intercommunal, à hauteur de 18 % de son montant global.

1 Des recettes stables mais fragiles

Les recettes restent stables et sont constituées essentiellement par les impôts et taxes (18 233 096 €) et les produits des ventes des différentes activités, comme l'exploitation du Conservatoire, du Moulin de Prézier, de l'Espace Découverte, ou encore de la gabare. Ces recettes sont complétées par le fonds de compensation de réforme de la taxe professionnelle à hauteur de 2766 000 € et de diverses dotations de fonctionnement de l'Etat, de la Région et du Département pour un montant de 6 533 756 €. *« Toutes ces dotations risquent de fortement diminuer à terme »* assure le Président de la Communauté de communes, Robert Richard.

Lors du Conseil communautaire consacré au budget, le Président Robert Richard a souligné la fragilité de ces recettes. D'abord, parce que les dotations sont figées et que si elles correspondent à peu près en 2012 aux transferts de charges, elles n'évolueront pas dans les prochaines années, même pas au pourcentage de l'inflation. Ensuite, parce que la fiscalité des entreprises est liée à la conjoncture économique, et plus particulièrement à la valeur ajoutée produite. Autant dire qu'à la moindre crise économique touchant l'activité liée au cognac dans son ensemble, la Communauté de communes verra ses recettes perturbées. Ce qui nécessite une grande prudence pour les dépenses tout en engageant les investissements nécessaires pour attirer des entreprises, favoriser l'implantation de nouveaux résidents, développer les activités touristiques génératrices de recettes.

Des recettes fragilisées enfin par les ponctions financières, totalement indépendantes de la volonté de la Communauté de communes et qui vont amputer ses finances avant même qu'elle ait investi le moindre euro. Sous le nom barbare de « fonds national de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales », la loi de finances 2011 confirmée par la loi de finances votée en 2012 prévoit une péréquation financière entre les territoires intercommunaux (communes et communauté de communes) ou les communes isolées. On identifie les communes isolées et communautés de communes «riches» et «pauvres » et on prélève sur les recettes

MAS DE LA COUR

L'aménagement de la ZAC du Mas de la Cour-Bellevue n'est pas pris en compte directement dans le budget de la Communauté de communes.
Il est supporté directement par l'aménageur.
Le prévisionnel de cette opération capitale pour le développement économique du territoire communautaire est de 12,5 millions € HT.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

BUDGET 2012

Le budget de la Communauté de communes est de 25 231 572 € en fonctionnement (tous types de dépenses confondues) et de 10 841 293 € en investissement. Sachant que sur les quelque 25 millions d'euros de fonctionnement, 13 millions sont reversés aux communes (54 %) au titre de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

des premières pour donner aux secondes. Selon les simulations, le territoire cognaçais serait contributeur à hauteur de 260 000 € en 2012 et pour près de 2 millions d'euros en 2016.

Dans ce cadre incertain, la programmation doit être tout à la fois précise et anticipatoire. Les dépenses sont soumises à cette double obligation. Elles sont de deux ordres : fonctionnement et investissement. En fonctionnement, la marge de manœuvre est très étroite. 61 % des dépenses sont totalement indépendantes des choix budgétaires. Elles concernent le reversement aux communes et le contingent incendie. Quant aux dépenses de personnel, elles représentent 11 % et sont par nature évolutives à la hausse, ne serait-ce que par l'ancienneté et les augmentations réglementaires.

2 Des dépenses très contrôlées

En 2012, les dépenses réelles de fonctionnement seraient globalement en baisse de 0,17 %. Elles s'élèvent à 21 620 000 €. Leur répartition par secteur illustre les choix communautaires. 19 % pour les transports, 20 % pour la culture et le patrimoine, 21 % pour le tourisme, par exemple (cf. graphique ci-dessous).

En investissement, les dépenses estimées à 5 976 000 € concernent les projets d'équipements qui vont être lancés et le paiement de ceux qui sont été engagés. Le projet d'aménagement des berges de la Charente et les travaux au complexe omnisports des Vauzelles expliquent l'essentiel de l'augmentation des prévisions de dépenses. 20 % de ces dépenses sont consacrés aux sports et loisirs, 17 % aux infrastructures, 16 % au cadre de vie, 14 % à l'économie (cf. graphique page 6).

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUE

(Budgets consolidés, hors reversements aux communes)

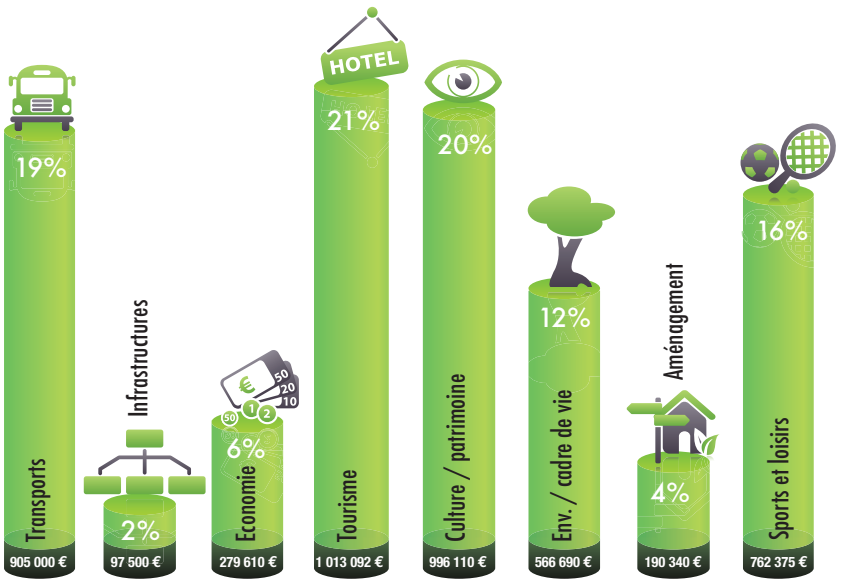

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

(BP 2012)

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2012

(Budgets consolidés)

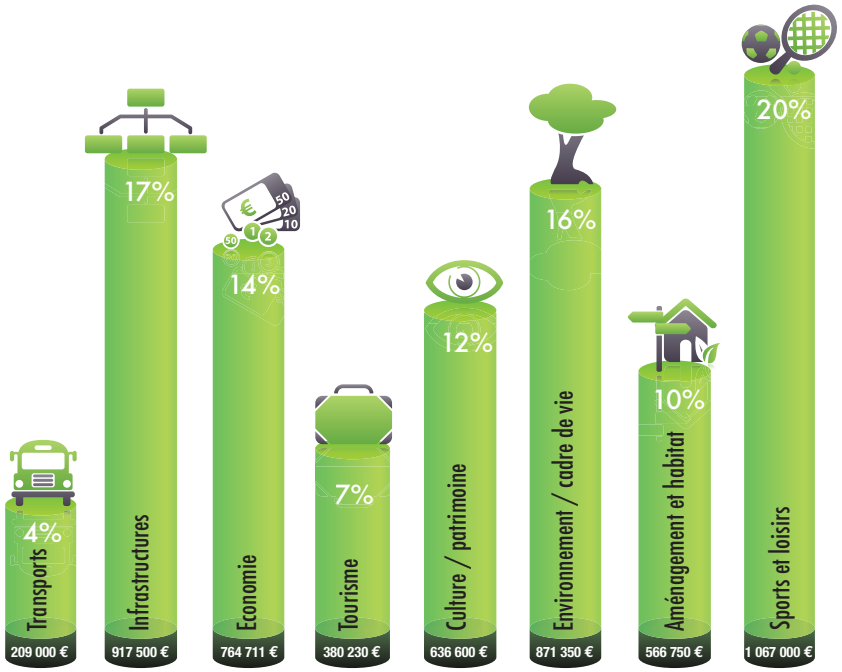

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

(Budgets principal, hors OCLT)

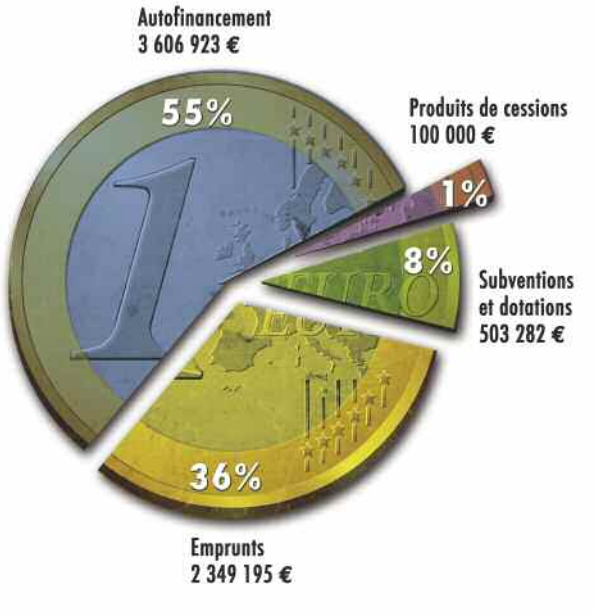

Ces dépenses d'équipement du budget principal seront financées pour l'essentiel par de l'autofinancement (épargne nette et dotation aux amortissements), par 36 % d'emprunt, 8 % de subventions et dotations, le reste provenant du produit des cessions.

UN SOUTIEN DIRECT AUX COMMUNES

(subventions d'équipement aux communes 2011)

Cherves-Richemont	Aménagement de la place de l'église	49 100 €
Châteaubernard	Pistes cyclables	60 199 €
Châteaubernard	Giratoire avenue de Barbezieux	33 966 €
Javrezac	Traverse de bourg	30 179 €
Boutiers-Saint-Trojan	Création d'une boulangerie	50 000 €
Cognac	Travaux sur le pont de la Nauve	14 937 €
Louzac-Saint-André	Traverse de Bourg	26 826 €
Merpins	Traverse de Bourg	26 680 €

3 Endettement maîtrisé

Les efforts de gestion menés par les élus et les services depuis plusieurs années ont permis d'améliorer la solvabilité de la Communauté de communes. Ainsi la capacité de désendettement (c'est-à-dire le temps nécessaire à rembourser l'intégralité de la dette en y consacrant toute l'épargne et en n'investissant plus) se situe toujours à moins de quatre années en 2011 et reste identique pour 2012. Le poids de la dette ne cesse de diminuer depuis 2009 et reste limité dans le budget principal de la Communauté de communes. Les annuités d'emprunt en 2012 représenteront seulement 3,4 % des recettes réelles de fonctionnement.

PROJETS 2012

Aménagements et cadre de vie	Travaux de valorisation des berges du fleuve Charente (tranche 2012)
	Travaux d'aménagement Rue du Commerce
	Financement de la desserte de l'hôpital
	Fonds de concours aux communes pour leurs aménagements de centre bourg, leurs effacements de réseaux ou leurs travaux de voirie
	Création d'une aire de grands passages
Soutien à l'habitat	Programme Local de l'Habitat et Programme d'Intérêt Général
Patrimoine	Rénovation de l'église Saint-Martin de Cognac et de Saint-Martin de Louzac-Saint-André
Sport	Poursuite des études sur le pôle sportif et de loisirs des Vauzelles
	Réalisation d'un parquet au complexe omnisports des Vauzelles
	Aménagements complémentaires du stade d'athlétisme
Transport	Participation au financement de la ligne TGV Sud Europe Atlantique

CHARENTES ALLIANCE À MONTPLAISIR

La coopérative est aujourd'hui la plus importante de la région Poitou-Charentes. Céréales, agrofournitures, viticulture constituent ses principales activités. Quatre-vingts personnes travaillent sur le site cognaçais.

Depuis deux ans, des structures démontables et modulaires accueillent l'activité des 80 employés venus d'Angoulême d'une part et de Saintes d'autre part. Car Charentes Alliance est née de la fusion de la CAC, coopérative agricole de Charente, alors implantée dans la citée des Valois et de Syntéane basée en Charente-Maritime dans la capitale santone. L'installation dans le nouveau bâtiment vient de s'achever et les modules provisoires vont disparaître.

La coopérative la plus importante des Charentes

La fusion de Syntéane et de la CAC pour créer Charentes Alliance date de décembre 2009. *« Comme c'était deux cultures différentes, il était nécessaire de regrouper les personnels le plus rapidement possible pour créer la nouvelle équipe et développer le sentiment d'appartenir à une seule et même entreprise. Cela s'est fait en trois étapes dans ces bâtiments provisoires »* explique Thierry Lafaye.

En décembre 2011, nouvelle étape, la coopérative Charente Coop de Montbron rejoignait le groupe. Charentes Alliance c'est désormais 680 personnes, 140 sites dédiés à la réception et au stockage des céréales, ainsi qu'à la distribution de produits d'agrofournitures et d'agroéquipements, les deux activités étant souvent rassemblées en un même lieu. La zone d'intervention s'étend sur les deux Charentes et sur le nord-ouest de la Dordogne. Plus de 5 000 agriculteurs sont adhérents de Charentes Alliance, dont le chiffre d'affaires est de 322 millions d'euros en 2010-2011, pour 35 % de part de marché en collecte de céréales et d'agro-fournitures sur la Charente et la Charente-Maritime. Ce qui fait d'elle la coopérative la plus importante de ce territoire. *« A l'échelle nationale nous sommes dans les 20 premières coopératives agricoles »* précise Thierry Lafaye.

A MONTPLAISIR

Les locaux flambant neufs de Charentes Alliance voisinent avec ceux du centre de secours et d'incendie sur le parc d'activités de Montplaisir. La coopérative a choisi d'installer son siège social à Cognac au centre de sa zone d'intervention *« Un choix facilité par le soutien et l'aide de la Communauté de communes »* assure le Directeur Général de Charentes Alliance, Thierry Lafaye.

A Cognac

Le groupe de coopérateurs n'a pas choisi Cognac par hasard. *« D'abord c'est au cœur de notre zone d'activités, à mi-chemin entre les deux anciens sièges des coops d'origine. Et puis Cognac est attractif, connu et reconnu,* souligne Thierry Lafaye. *Nous avons cherché autour de Cognac et nous avons trouvé les bons interlocuteurs et le bon accompagnement à la Communauté de communes. L'approche a été très bonne, les contacts excellents et la Communauté de communes de Cognac nous a grandement facilité la vie pour installer nos bâtiments temporaires ».*

Quatre-vingts personnes travaillent désormais au siège de Charentes Alliance dont les 2 500 m² permettent d'accueillir les bureaux et les salles de réunions. Le conseil d'administration de 36 membres est présidé par Bruno Foucher, avec comme président délégué, Michel Grenot, l'ancien dirigeant de Syntéane à Saintes. Coût total de la construction : 2,5 millions d'euros.

Le siège de Charentes Alliance au parc d'activités de Montplaisir n'est pas uniquement un bel outil de travail, une vi-

Suite page 8 >

trine élégante pour le groupe. Il doit lui permettre de se développer. Un étage est d'ailleurs pour le moment inoccupé et symbolise à lui seul la volonté de monter en puissance du groupe. *« Pour l'instant l'objectif est de fidéliser autour de nous une grande partie de la collecte et de la distribution agricole, de renforcer notre ancrage sur le territoire,* assure Thierry Lafaye. *Mais notre volonté est de grandir et de nous développer, tout en conservant les centres de décisions dans les Charentes ».*

Eco'brèves

Tecnic Industrie

Un nouveau bâtiment s'est adossé à Tecnic Auto sur la zone d'activités du Mas-de-la-Cour pour ouvrir un magasin de fournitures industrielles sous le nom de Tecnic Industrie à destination des entreprises du secteur industriel.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE

Trois activités principales sont à l'actif de Charentes Alliance. D'abord la distribution d'agrofournitures -produits phytosanitaires, fertilisants, semences et petits équipements- et le conseil pour leur utilisation. Ensuite la réception, le stockage, puis la vente de céréales sur le marché national et international. *« 900 000 tonnes par an, dont 60 % sont exportées via le port de La Pallice ».* Enfin la vinification, l'embouteillage, la vente de vins et de spiritueux. *« Quatre caves coopératives sont intégrées au groupe. Nous produisons et commercialisons 40 % des vins de pays charentais ».* Le pineau et les cognacs Jules Gautret, c'est Charentes Alliance. Les caves de Saint-Sornin, de Siecq, d'Archiac et de Fontbedau également. Au total Charentes Alliance agit sur 170000 hectares de céréales et 25000 hectares de vignes.

Parallèlement à ces trois activités principales, le groupe possède trois filiales. Unicognac à Saint-Germain-de-Lusignan, près de Jonzac, pour l'embouteillage et la commercialisation des vins de pays, du pineau et des cognacs Jules Gautret ; Sphère Production, basée à Saint-Genis-de-Saintonge, spécialisée dans la fabrication de maïs pop-corn et sa commercialisation en grande distribution. *« 50 % du pop-corn français sont produits en Charentes ».* Et enfin, l'activité jardineries, avec les filiales Jardineries Montplaisir à l'enseigne Gamm Vert et Charente Coop Jardin, soit 39 jardineries sur les deux départements, pour des surfaces de vente de 100 m² à 4 900 m².

3 nouveaux arrivants à l'hôtel d'entreprises

AS PLANTES S'INSTALLE À L'HÔTEL D'ENTREPRISES

A comme Alain, S comme Stéphane. Comme tous les deux commercialisent des plantes, leur société s'appelle donc AS Plantes. Alain Rossi et Stéphane Bétard, la quarantaine, ont perdu leur emploi à l'automne dernier, lorsque l'entreprise d'horticulture cognaçaise, dans laquelle ils travaillaient, a fermé ses portes. Horticulteurs, fins connaisseurs du marché régional, ils décident de créer leur propre entreprise et de livrer à nouveau les clients qui furent ceux de leur employeur durant des années. *« D'autant qu'ils sont très demandeurs, qu'ils nous ont sollicités à plusieurs reprises »* confient les deux hommes. Leurs spécialités, ce sont les plantes en pots, les plantes d'intérieur et de massifs.

Pour démarrer, l'hôtel d'entreprises de la Communauté de communes, situé à Montplaisir, offre les conditions optimales. *« Le loyer est abordable pour une jeune société. Les locaux correspondent parfaitement à nos besoins »* assurent Alain Rossi et Stéphane Bétard. Il y a un local de 300 m² pour accueillir leurs deux camions-magasins, entreposer du matériel et un bureau pour l'administration. *« Et la possibilité de chauffer car ces plantes nécessitent une température moyenne ».* De toute façon, très peu seront stockées sur le site. Le principe est de les collecter, de les laisser dans les véhicules, puis de les livrer aussitôt. *« Nous nous fournissons chez les producteurs de la région, puis nous assurons dans la foulée les livraisons à nos quelque quatre-vingts clients répartis sur les quatre départements du Poitou-Charentes. Nous sommes des grossistes pour des professionnels. Il n'y a pas de vente sur place ».*

ALAIN ROSSI ET STÉPHANE BÉTARD

La location d'un local à l'hôtel d'entreprises est de deux ans. *« C'est parfait pour démarrer notre activité. L'objectif, dès que nous serons bien implantés, est de construire des serres et de produire nous-mêmes nos plantes. D'ici un an, quand nous serons rôdés, nous proposerons en plus des compositions. Avec probablement un emploi à la clef ».*

MOSPORT, UN ATELIER POUR VOITURES ET UNE SPÉCIALITÉ POUR LES VÉHICULES ANCIENS ET HAUT DE GAMME

XAVIER BILLARD

Xavier Billard a la passion des voitures anciennes et des véhicules haut de gamme, des Ferrari aux Alfa Roméo en passant par les Porsche auxquelles ils portent un intérêt particulier, pour avoir eu l'occasion d'en « bichonner » plusieurs. Mécanicien, il a apporté à plusieurs d'entre elles ses connaissances et son savoir-faire pour leur redonner un peu de santé quand c'était nécessaire. Salarié d'un garage jusqu'à maintenant, Xavier Billard a décidé de créer son propre atelier, Mosport, pour accueillir les belles cylindrées. Ce sera à l'hôtel d'entreprises de la Communauté de communes.

« Parce qu'il n'y a pas meilleures conditions pour commencer, assure ce cognaçais de 39 ans. En général les loyers d'un bâtiment de 300 m² sont prohibitifs pour lancer une activité. Ici j'ai de la place et ma mise de fonds n'est pas engloutie dans une location ». D'autant qu'il lui faut s'équiper –pont élévateur, station pneumatique, complément d'outillage– pour assurer les réparations des véhicules de toutes les marques. *« Ce sera l'autre volet de mon activité, avec l'entretien des voitures anciennes et haut de gamme ».* A savoir de la mécanique courante, amortisseurs, géométrie, pneus, etc. Pas question d'investir dans les contrôleurs électroniques de chaque marque. *« Les concessionnaires font très bien cela ».* Exception faite pour ses préférées, les Porsche, qui bénéficient déjà d'une station de diagnostic.

Si Xavier Billard a choisi Cognac, ce n'est pas uniquement parce que c'est sa ville natale. *« Le marché est ouvert car il y a peu de monde spécialisé dans les modèles anciens ou rares ».* Domaine dans lequel son expérience est confirmée par plusieurs restaurations réussies. Son garage est ouvert depuis mai sur la ZAC de Montplaisir.

PIERRE MORVAN

VINI-SOLUTIONS, UN CENTRE TECHNIQUE POUR LA VITICULTURE

A 32 ans Pierre Morvan a décidé de devenir son propre patron. Ce cognaçais, électro-mécanicien de formation a exercé durant 10 années dans une entreprise de fournitures agricoles de Charente-Maritime. En janvier dernier, il a posé ses valises à l'hôtel d'entreprises de la Communauté de communes et fixé l'enseigne de sa marque créée pour l'occasion : « Vini-Solutions ».

« Il s'agit de négoce de tous les équipements vinicoles, d'entretien et de réparation, d'installation ou de mise aux normes de chais » explique le jeune chef d'entreprise. Technico-commercial, Pierre Morvan démarche ses clients, fait venir le matériel au coup par coup une fois la commande passée -pressoirs, pompes, tuyauterie- puis en assure l'installation avec Mickaël, son assistant technicien. *« Et nous intervenons pour le dépannage et l'entretien ».*

L'offre de la Communauté de communes est adaptée aux possibilités et aux besoins du chef d'entreprise débutant : un loyer modéré, des locaux adaptés. Les 300 m² d'ateliers sont suffisants pour réceptionner, entretenir, réparer les pressoirs et les conquets Defranceschi, les pompes à vendanges, les bennes, les pompes à vin Schneider et Ragazzini, les cuves fibres et inox, les groupes de froids, les différents accessoires.

Sa spécialisation dans le matériel traitant des denrées alimentaires permet à Vini-solutions de respecter les normes d'hygiène en vigueur sans risque d'une quelconque contamination par des produits consacrés au fonctionnement de machines. *« Nous étudions la mise en place d'une charte qualité,* précise Pierre Morvan. *Elle s'applique d'ores et déjà à nos propositions d'agencement de chais innovantes, cohérentes, alliant qualité et réalité économique ».* C'est-à-dire proposer des solutions adaptées pour simplement changer une pompe à vin ou un plus gros chantier comme l'installation d'une unité de pressurage.

Etre au four et au moulin c'est pour Pierre Morvan, d'une part démarcher la clientèle pour proposer son matériel, étudier l'installation ou la mise aux normes d'un chai, d'autre part enfiler la combinaison d'atelier pour intervenir sur les machines. *« A terme, il faudra engager une personne entre juin et octobre, période de grande activité. Mais ce ne sera pas pour cette année. Nous assurerons nos interventions à deux ».*

ARS ET MESNAC, DEUX COMMUNES

Une nouvelle rubrique s'ouvre dans les pages de votre magazine. Deux communes témoigneront chaque semestre de ce que la Communauté de communes représente à leurs yeux. Dans cette première édition, Mesnac et Ars.

ARS

740 habitants, est située à 8 km au sud-ouest de Cognac, à la frontière de la Charente-Maritime.

300 personnes travaillent sur la commune, à la fois dans l'agriculture et dans les PMI (petites et moyennes industries). « Vietnam nem », autrefois « le Dragon d'or », Aérazur du groupe Zodiac, JLF Embouteillage et la maison de négoce Cognac Ferrand occupent la moitié de ces emplois. Ars compte également :

• des artisans : un ferronnier, trois entreprises de maçonnerie, un carreleur, un peintre en bâtiment, un artisan d'art ;
• des commerces : une boulangerie-pâtisserie, une boucherie-charcuterie, un multiservices, bar-tabac, épicerie, restaurant et un salon de coiffure ;
• un pôle santé avec trois médecins, une pharmacie, une kinésithérapeute ;
• des services de proximité : cinq gardes d'enfants, une agence postale ;
• des entreprises agricoles, des viticulteurs bien entendu produisant cognac et pineau. On est ici en petite champagne ;
• des services touristiques : cinq gîtes et chambres d'hôtes, un musée…

Le tissu associatif est structuré et vivant. On dénombre presqu'une dizaine d'associations. La toute dernière est le collectif associatif de soutien aux aidants (CASA) qui accompagne les personnes s'occupant d'un parent gravement malade.

L'école accueille les classes maternelles et primaires en regroupement pédagogique avec Gimeux et dispose d'une cantine et d'une garderie. Il existe également une bibliothèque municipale.

ARS LES 3 PELLES

Des capacités pour entreprendre

Ars a rejoint la Communauté de communes de Cognac en 1995. Elle avait déjà réalisé de grands travaux. L'église, un bijou patrimonial, était entièrement restaurée. La salle des fêtes était achevée. La zone artisanale était en place, les commerces implantés et le pôle médical en activité. *« La Communauté de communes c'est un centre d'intérêts partagés pour le développement de notre espace commun »* explique Marie-Paule Guilloton. *« Là où le développement a été initié, il y a des chances que cela se poursuive. Nous avions le pôle santé et le Plan Local d'Habitat intercommunal a diagnostiqué la pertinence de la mise en place d'une maison d'accueil familiale pour les personnes âgées à Ars. Nous avions une zone artisanale. La Communauté de communes nous a permis de l'étendre et d'aménager 11 parcelles viabilisées, voirie comprise. »* Le développement appelle le développement. La Communauté de communes a été aux côtés d'Ars pour l'installation d'une boucherie-charcuterie. *« Elle porte avec les communes le développement économique local »* assure Madame le Maire. Et puis la Communauté de communes a été là lorsqu'il a fallu apporter une aide pour la voirie, aménager le cœur de bourg, restaurer le porche du XVII[e] de la mairie. Elle participe à la sauvegarde des marais en soutenant les élus dans leur démarche de protection environnementale. *« La Communauté de communes est un partenaire complémentaire de la capacité des communes à entreprendre ».*

ZONE D'ACTIVITÉ D'ARS

MAIRIE DE ARS

Marie-Paule Guilloton est maire d'Ars depuis 1989, après avoir été adjointe à partir de 1983. Ars est l'une des douze premières communes rurales françaises à avoir rédigé son Agenda 21 (programme d'actions pour un avenir durable) en 2006 et Marie-Paule Guilloton est en charge de l'Agenda 21 de la Communauté de communes de Cognac depuis son lancement en 2010 (cf. rubrique Agenda 21).

« L'apport de la Communauté de communes pour une commune est important, poursuit Marie-Paule Guilloton, *parce que c'est une équipe d'élus et de services intracommunautaires sur lesquels elle peut s'appuyer. Cela éveille chez les élus des communes une capacité à travailler ensemble et offre une opportunité d'élargir les champs d'intervention, mais dans une vision plus large. Le challenge n'est pas toujours gagné d'avance, car il existe des écarts de richesse entre communes. Il faut tenir compte des réalités démographiques. Il s'agit d'échanger, de bien se connaître. Il faut trouver les bonnes harmonies dans notre développement à 14. On est toujours plus intelligent à plusieurs que tout seul et c'est dans le partage de projet que l'on trouve de la cohérence. »*

TÉMOIGNENT

MESNAC

400 habitants, est située à 13 km au nord de Cognac sur la route de Matha. La commune a la particularité d'être scindée en 3 sites.
Le bourg principal autour de l'église du XII[e] siècle à quelques centaines de mètres à l'ouest de la départementale 85.
Vignolles, traversé par cette même départementale, où sont implantés la marie, la salle municipale, le gymnase.
Pain perdu à la sortie du village en direction de Matha, qui accueille plusieurs pavillons, et à sa lisière, éloignée des maisons, une petite zone artisanale.

L'activité de Mesnac est à dominante agricole. On compte six exploitations, céréales et viticulture (on est ici en fins bois), ainsi qu'une dizaine d'entreprises : la tournerie du Véron (tournage sur bois), la Sern (mécanique de précision), Christian Subin (produits phytosanitaires), Eric Macoin (plombier), Jean-Luc Bertin (façadier), Alain Beau (charcutier-traiteur), « Un art à part », l'atelier de décoration de Christiane Danger, Thierry Mérigeault (couvreur), Frédéric Delmas (détartrage de cuves), Philippe Petit (électricien), Louis Decou (maçon plaquiste), auxquels il faut ajouter Christine Ernouf (infirmière libérale), ainsi que les trois chambres d'hôtes et les trois gîtes du Château de Mesnac.

Les enfants de la commune vont à l'école à Cherves ou à Saint-Sulpice-de-Cognac, à 5 km de leur domicile. Les principales associations sont la chasse, un club de zumba et le Comité des fêtes organisateur d'une brocante, d'un loto, d'un concours de pétanque et de belote. Côté sport, le basket a connu ses heures de gloire dans les années 80 en évoluant en nationale 4.

Le budget communal est de 700 000 € (400 000 € en fonctionnement, 300 000 € en investissement) avec au programme cette année la fin de l'aménagement de la rue de l'église, l'achèvement de l'assainissement du bourg, une réserve pour confier à un cabinet d'études l'assainissement du lieu-dit Les Fosses, prévu pour 2013-2014 et quelques travaux à la salle municipale.

Des liens plus forts entre communes

« L'intercommunalité ouvre de nouveaux horizons, assure Georges Renou. *Si pour la gestion communale, on travaille directement avec la sous-préfecture, pour les projets il est enrichissant de rencontrer d'autres maires. On n'est plus isolé. Les liens sont plus forts avec les communes voisines. Il se créé une dynamique entre elles, et l'intercommunalité a mis fin aux bagarres pour attirer les entreprises. On a désormais une vue d'ensemble du territoire et c'est plus sain pour tout le monde. La Communauté de communes a permis à Mesnac d'entreprendre le chantier de réfection des petits ponts, notamment le pont François 1[er] sur le Véron. Le fossé du roi a été remis en état à 100 % par la Communauté de communes. »* Celle-ci s'est chargée de la restauration de l'église. *« Seul nous n'aurions pu assurer que l'entretien. C'est notre patrimoine à tous, au-delà de la commune »* poursuit Georges Renou. L'aménagement des abords de la mairie et une participation à celui de la rue de l'église sont au compte de l'intercommunalité. *« La dotation de solidarité nous permet d'étoffer notre budget »* précise le maire. *« L'intercommunalité est bénéfique, car sans elle beaucoup de travaux ne seraient pas réalisés. C'est évident pour la restauration du four communal* (cf. rubrique Patrimoine). *Au-delà de l'aspect financier c'est un soutien, un accompagnement ».*

AMÉNAGEMENT RUE DE L'ÉGLISE

PONT FRANÇOIS 1ER

MAIRIE DE MESNAC

Georges Renou, exploitant agricole à la retraite, a été élu pour la première fois conseiller municipal de Mesnac en 1965, avant d'en devenir le maire en 1971. *« En succédant à Georges Guillebon. La commune a eu seulement deux maires depuis la Libération »* précise-t-il.

AMENAGEMENT ET TRAVAUX

DES BÂTIMENTS ACCESSIBLES AUX HANDICAPÉS

La Communauté de communes entreprend une série de travaux pour améliorer l'accessibilité de ses bâtiments aux personnes handicapées. La première tranche de travaux consiste d'abord à rendre les bâtiments accessibles de l'extérieur. Treize sites sont concernés, dont six ne permettent pas pour l'instant l'accès total ou partiel aux personnes souffrant d'un handicap. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite avant le 1er janvier 2015 est une exigence de la loi de 2005.

On cantonne trop souvent le handicap aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Or pour un aveugle ou un malvoyant, une simple marche devant une porte est dangereuse. Comme un escalier mal conçu et non sécurisé l'est pour une personne ne pouvant utiliser librement ses membres supérieurs. C'est donc un ensemble d'améliorations qu'il convient d'apporter.

Moulin de Prézier

En 2012, le moulin de Prézier deviendra accessible du portail à la porte d'entrée du bâtiment. Le gravier de la cour sera enlevé et placé dans des alvéoles pour être damé. La cour deviendra alors praticable pour les fauteuils roulants.

Complexe omnisports

Au complexe sportif des Vauzelles, l'accès Handicapés sera signalé et balisé depuis le parking. Des bandes d'avertissement seront apposées sur les portes vitrées. Sur tous les bâtiments communautaires, les poignées de portes rondes seront remplacées par des systèmes à levier, maniables d'une simple pression. Pour les escaliers, dans tous les bâtiments, les première et dernière contremarches seront mises en contraste par des couleurs. Toutes les marches seront équipées d'une bande antidérapante et la première, avant la descente, sera munie d'une bande podotactile pour signaler aux malvoyants qu'il y a danger.

Cette première tranche de travaux représente un investissement estimé à 67 000 €. La deuxième tranche interviendra en 2013-2014 sur les aménagements intérieurs des bâtiments communautaires.

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

Les bâtiments totalement inaccessibles sans accompagnement :
les terrains de tennis, la base plein-air (les grilles de caniveau à l'entrée représentent un obstacle), le moulin de Prézier (cour gravillonnée impraticable en fauteuil).

Les bâtiments accessibles partiellement :
le complexe sportif des Vauzelles, les gymnases Claude Boucher et Félix Gaillard, le conservatoire de musique et d'art dramatique, le stand de tir, la salle Jean Monnet, le camping, le club d'aviron (CYRC) et le centre équestre.

Les bâtiments accessibles totalement avec accompagnement :
l'Espace Découverte en Pays du Cognac.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU COMPLEXE OMNISPORTS

La Communauté de communes investit au complexe sportif des Vauzelles dans un parquet d'une part, dans de nouvelles tribunes mobiles d'autre part.

Un parquet pour la grande salle

La réglementation de la Fédération française de basket-ball exige un équipement avec parquet pour les rencontres de Nationale 1. Cognac joue dans cette division et bénéficie d'une dérogation. Mais la Communauté de communes prend les devants car cette exception ne saurait durer. D'autant que le revêtement du sol en résine coulée offre quelques défauts de décollement.

Un parquet va donc être réalisé sur l'ensemble de la salle, soit 1 600 m² et sera techniquement capable de supporter les 16 tonnes des tribunes mobiles. Comme le revêtement actuel, il sera protégé lors de manifestations autres que les matchs de basket ou de handball, comme les rencontres de gymnastique par exemple. Les travaux de pose de ce parquet vont commencer en juillet, afin que la salle soit opérationnelle en septembre.

De nouvelles tribunes mobiles

Outre la grande tribune fixe de 1 000 places et en face de celle-ci, de l'autre côté du terrain, la tribune rétractable de 500 places, la grande salle va accueillir quatre nouvelles tribunes mobiles de 70 places chacune. Il y avait des demandes pour accueillir du public à chaque bout de terrain lors des matchs de basket. Ce seront 4 modules, qui une fois repliés mesureront 1,10 m. Ils pourront ainsi être déplacés dans la salle et rangés près de la tribune rétractable lors de l'organisation d'autres manifestations.

LE PLAN VÉLO EN ACTION

En 2009, la Communauté de communes commande une mise à jour du Plan Vélo établi au début des années 2000. L'objectif est de définir de nouvelles priorités et de réactiver la mise en place d'aménagements cyclables.

Jusqu'alors quelques aménagements ont vu le jour à Cognac et Châteaubernard : pistes cyclables de l'avenue de Saintes, des boulevards André Malraux et de Châtenay à Cognac ; marquages au sol, rue de la Commanderie à Châteaubernard.

En 2011, une nouvelle étape est franchie avec la réalisation d'une piste entre la Pointe à Rullaud (rond-point de la BA 709 agrémenté d'un Epsilon) et le pont enjambant la nationale 141, soit 1 km à double sens. Les travaux sont réalisés dans le cadre d'un plan de sécurisation de l'avenue de Barbezieux confiés à la commune de Châteaubernard.

De la gare à la Croix-Montamette

La commission "Transports et Déplacements" présidé par Gilles Le Moine a choisi de mettre à l'étude 2 nouvelles tranches de travaux. La première concerne la poursuite de l'aménagement de l'avenue de Barbezieux, dans sa partie Cognac cette fois, sur 1 km entre le pont au-dessus de la N141 et le rond-point de l'avenue. Les cyclistes pourront ainsi circuler en toute sécurité depuis la Pointe à Rullaud. La seconde concerne le boulevard Oscar Planat. L'objectif est de permettre aux usagers d'aller de la gare (donc une partie du boulevard de Paris) jusqu'au rond-point de Crouin, soit 2 km avec franchissement de la Charente et desserte de l'esplanade de la Croix-Montamette et de l'Espace 3000. L'enveloppe consacrée à ces deux tranches est estimée à 150 000 €. Les travaux devraient commencer début 2013.

20 KM EN SÉCURITÉ

A terme, le Plan Vélo dans sa version 2010 prévoit d'aménager des parcours cyclables sécurisés sur une vingtaine de kilomètres. Les travaux s'étaleront sur une dizaine d'années.

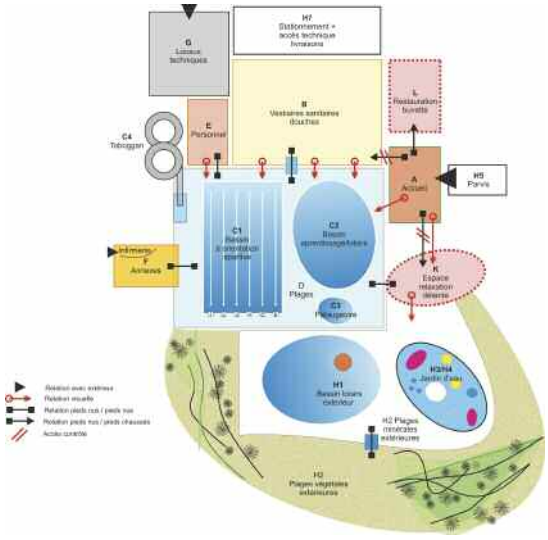

Crédit : Cap Urbain

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU CENTRE AQUATIQUE

LES CONTOURS DU CENTRE AQUATIQUE SE DESSINENT

Le projet de création d'un centre aquatique est toujours dans les cartons, mais depuis que les élus communautaires en ont décidé le principe, les discussions vont bon train : consultation du public, création d'un comité de pilotage, désignation d'un cabinet d'études...

Il ressort des enquêtes réalisées en 2010, tant auprès de la population (700 réponses au questionnaire) que des équipes scolaires et des clubs utilisateurs, que le centre aquatique devra répondre à plusieurs besoins à la fois : ceux des écoles pour l'apprentissage de la natation, ceux des sportifs pour leurs différents entraînements, ceux de la population pour ses loisirs. Les études sont conduites en ce sens pour définir les équipements adaptés.

Sports, loisirs et détente

Petit à petit le projet prend forme. Son lieu d'implantation : le pôle sportif des Vauzelles. La liste des équipements sportifs et de loisirs qui composeront la future structure est à l'étude. Une première ébauche (cf. schéma de fonctionnalités ci-dessus) sert de base à l'examen du projet. Sous la partie couverte : un bassin sportif, un bassin d'apprentissage et de loisirs, avec des banquettes massantes, une rivière à courant, des jets, une pataugeoire et un toboggan. En extérieur : un bassin ludique avec boule à houles, un jardin aquatique équipé de jeux pour les plus petits. Enfin, en option, un espace détente et relaxation, avec sauna, hammam, jacuzzi et leurs vestiaires indépendants. Eventuellement (c'est encore une option) un espace restauration. Des informations importantes restent à recueillir avant de passer à l'étude technique et financière d'un plan architecturé, notamment concernant les partenariats possibles avec les territoires voisins.

LA CLÉ DE VOÛTE

Depuis sa création, la Communauté de communes apporte un soin particulier à sauvegarder et restaurer le patrimoine des 14 communes de son territoire. Si les gros travaux concernant les bâtiments, comme les églises, sont confiés à des entreprises, les élus communautaires ont décidé en novembre 2011 de créer un chantier d'insertion « La Clé de Voûte » pour les petites interventions destinées à restaurer le petit patrimoine. C'est à la fois une façon de ne pas abandonner des vestiges du passé et de donner à des personnes les moyens de retrouver un emploi en leur prodiguant une formation. Le premier chantier de restauration a concerné l'ancien four à pain de Mesnac, aujourd'hui achevé. Le deuxième, en cours de réalisation, est le vieux lavoir de Javrezac.

Techniques traditionnelles de restauration

Sur le four à pain de Mesnac et le lavoir de Javrezac, le programme de travaux a permis l'apprentissage de la maçonnerie à l'ancienne. Certains salariés en insertion n'en avaient aucune notion, d'autres avaient un savoir-faire précis, comme la taille de pierre, et tous étaient très motivés. Pour restaurer le four de Mesnac, plus précisément pour le reconstruire car il était totalement effondré, 4 mois d'intervention ont été nécessaires, à raison de 26 heures par semaine. L'équipe a refait la voûte de briques réfractaires, remonté les murs de moellons. Les salariés ont assimilé l'utilisation de mortiers à base de chaux, la réalisation d'un béton de chaux, la taille de pierre. Ils savent aujourd'hui faire des enduits, des mortiers, utiliser les techniques de maçonnerie à l'ancienne. Le four a été reconstitué à l'identique. A cela il faut ajouter la réfection de la charpente, de la couverture, techniques qui ont ensuite été appliquées au lavoir de Javrezac. Ce fut un chantier très technique.

FOUR À PAIN DE MESNAC MIS EN SITUATION

Lieu de convivialité

Le four de Mesnac pourra être utilisé lors de manifestations conviviales, comme la fête du village ou celle des voisins. Chacun pourra venir y cuire son pain ou ses tartes. Georges Renou, maire de Mesnac est conquis. *« C'est un excellent et très beau travail. Sans l'équipe d'insertion de la Communauté de communes, jamais ce four n'aurait été reconstruit. Nous n'en avions pas les moyens ».*

A Javrezac, le chantier s'échelonne sur 6 mois. Là encore le travail est important avec le démontage partiel et la remise en place de la charpente qui menace de s'écrouler, la restauration des murs en pierres, le béton ajouté au fil des ans qu'il faut faire disparaître, la pose du dallage en pierre et la réalisation d'enduits sur les murs de soutènement.

TRAVAILLER SUR LE CHANTIER

Pour être recruté à « La Clé de Voûte », il faut être allocataire des minima sociaux, avoir entre 18 ans et 60 ans. Lors des premiers recrutements, une trentaine de personnes ont déposé leur candidature. Sept ont été retenues en fonction de leur motivation et de leur projet professionnel. Le contrat est de six mois et peut être renouvelé 3 fois. L'objectif est double. Permettre aux salariés d'acquérir des compétences professionnelles, mais aussi de les stimuler, de les aider à mettre en place leur projet avec une accompagnatrice socio-professionnelle. Le chantier concilie retour à l'emploi et sauvegarde du patrimoine.

Église Saint-Martin de Louzac-Saint-André

Des travaux de restauration devraient débuter fin 2012, début 2013. Ces travaux consisteront à restaurer les maçonneries extérieures, les couvertures, les charpentes et à placer un paratonnerre. Les interventions à l'intérieur concerneront la mise aux normes des installations électriques, le chauffage et éventuellement la réalisation d'un badigeon.

Appel à souscription publique

La commune de Louzac-Saint-André a lancé un appel à souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour financer une partie du coût des travaux. Le don est déductible des impôts à hauteur de 66%. Renseignements auprès de la mairie de Louzac-Saint-André.
Tél. 05 45 82 18 80

www.cc-cognac.fr/chantier-insertion

LE PUPITRE BILLETIQUE

TRANSCOM INNOVE

Le pupitre billettique. Sous ce nom « barbare » se cache un outil ultra-moderne mis à la disposition des usagers et des conducteurs de bus. Tout le monde y gagne en temps et en manipulation et Transcom dispose d'un moyen de contrôler la fréquentation de ses lignes pour en améliorer les performances.

Jusqu'à ce jour, lorsqu'un usager prenait son billet, le conducteur devait le détacher d'une souche, puis y mentionner la date et l'heure manuellement. Désormais, un pupitre billettique délivre le billet avec toutes les indications nécessaires d'une seule manipulation. En même temps, il compte les voyages, enregistre les heures de fréquentation, le type de passagers (scolaires, abonnements mensuels jeunes ou seniors, etc.), dans l'anonymat le plus total comme l'exige la loi. Ce qui lui permet d'être un outil extrêmement fiable pour établir des statistiques.

Outil d'analyse

Equipé d'un GPS, le pupitre billétique permet de compter les montées de passagers à chaque point du réseau. *« Ces données sont cryptées au bout de 24 heures pour en interdire toute utilisation frauduleuse»* précise Stéphane Gourinchas, directeur de la société gestionnaire de Transcom. «*Les données sont collectées chaque soir et entrées dans notre système informatique. Elles vont nous permettre d'améliorer le service en visualisant avec précision les flux de voyageurs, la nécessité ou pas de modifier la fréquence des rotations ou les horaires de correspondances par exemple».*

Confort d'utilisation

Outre ces données indispensables à une meilleure gestion du réseau, les avantages pratiques sont indéniables. L'usager gagne du temps, l'achat du billet prend désormais moins de dix secondes et le conducteur, libéré de plusieurs manipulations, peut mieux se consacrer à ses clients et à sa conduite. *« Le pupitre nous permet de mieux connaître l'utilisation des différents types de titres : scolaires, personnes actives, périodes de travail ou de loisirs. Mais pour faire un vrai bilan, il faudra attendre la période où le réseau Transcom est le plus utilisé, à savoir l'hiver »* explique Stéphane Gourinchas.

Le guide bus

Fini les documents multiples et encombrants, place à un seul document, pratique, regroupant toutes les informations sur le réseau Transcom et facile à conserver dans une poche ou un sac. Dès la rentrée de septembre, Transcom abandonne le grand plan et ses 4 fiches horaires pour les remplacer par un Guide Bus. Il regroupera toutes les données : lignes, fiches horaires, arrêts, correspondances, mode d'emploi du réseau, infos pratiques... Les nouveaux arrêts, les dessertes améliorées de la sécurité sociale et des cimetières demandées par les usagers, seront spécifiés. Facile à consulter, pratique, prenant peu de place, le Guide Bus doit faciliter l'utilisation du réseau Transcom.

Ce guide sera distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble de la Communauté de communes. C'est donc aussi une opération de communication pour faire connaître le réseau de bus.

TRANSCOM

Transcom, c'est quatre lignes urbaines avec un bus par ligne et 6 000 voyageurs par mois. C'est aussi 8 lignes TAD (transport à la demande), desservant les communes péri-urbaines avec des correspondances sur le réseau urbain, utilisées par quelque 600 voyageurs chaque mois. Rappelons que le prix du billet valable 1h30 est d'1 €.

PENSER GLOBALEMENT ET AGIR CONCRÈTEMENT

Voici l'ambition de l'Agenda 21 qui, 20 ans après sa création à Rio de Janeiro, constitue la référence en matière de développement durable.

La démarche nécessite du temps et le passage obligé par différentes étapes définies par un cadre ministériel. L'Agenda 21 concerne aussi bien l'environnement, la biodiversité, le traitement des déchets que la mobilité, les déplacements, le lien social, ou encore tout ce qui concerne le cadre de vie et un développement harmonieux du territoire. Le développement durable oblige à relever des défis environnementaux, économiques et sociaux à l'échelle locale.

Les étapes

Les élus de la Communauté de communes décident de mettre sur pied un Agenda 21 en février 2010. Ils définissent les étapes-clés à suivre pour son élaboration :

1. Une mobilisation et une sensibilisation en interne, auprès des élus et du personnel communautaire afin que tous prennent conscience des enjeux du développement durable.

2. La rédaction et le partage d'un diagnostic établi à l'échelle de la Communauté de communes de Cognac. Ce diagnostic constitue la « photographie » du territoire, identifiant ses points forts, ses faiblesses ou encore les opportunités et les menaces.

3. La définition d'une stratégie de développement durable qui forme la colonne vertébrale de l'Agenda 21, déclinée en axes et objectifs précis.

4. La rédaction d'un programme d'actions engageant la Communauté de communes en faveur du développement durable.

La démarche participative

Autre élément incontournable de la démarche Agenda 21 : la participation des habitants à sa construction. Cette initiative est lancée en février 2011 sur le territoire de la Communauté de communes. Naissent alors les GRAL (Groupes de réflexion des acteurs locaux). Il y en a 12, soit environ 1 par commune. Cognac s'appuie sur d'autres instances participatives mobilisées dans le cadre de sa propre démarche qui s'articule avec celle de la Communauté de communes. Les GRAL de 2 autres communes ont été fusionnés afin de rassembler un nombre de participants suffisant. 175 volontaires participent : habitants, représentants d'associations, chefs d'entreprises, élus, etc. L'Agenda 21 se construit avec eux depuis le partage du diagnostic de territoire jusqu'à la définition du programme d'actions.

De la stratégie au plan d'actions

Le début d'année 2012 a permis de valider la stratégie de développement durable, composée de 5 axes et 10 objectifs :

• **Premier axe : Agir pour mieux vivre ensemble.** Objectifs : renforcer les solidarités entre habitants et territoires ; permettre à tous d'accéder au sport et à la culture, vecteurs de lien social.

• **Deuxième axe : Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants.** Objectifs : préserver la nature et la biodiversité ; poursuivre la mise en valeur du patrimoine et l'amélioration des paysages.

• **Troisième axe : Accompagner les habitants en répondant à leurs besoins et à ceux des générations futures.** Objectifs : poursuivre le développement des modes de transports alternatifs à la voiture ; favoriser pour tous l'accès à un habitat de qualité et énergétiquement performant.

• **Quatrième axe : Renforcer l'identité et l'attractivité du cognaçais**. Objectifs : accueillir et soutenir les acteurs économiques et favoriser un développement innovant et responsable ; faire connaître le territoire cognaçais et ses richesses.

• **Cinquième axe : Vers une Communauté de communes exemplaire.** Objectifs : engager l'intercommunalité dans une démarche d'éco-administration ; mobiliser, sensibiliser et soutenir les acteurs qui souhaitent s'engager en faveur du développement durable.

La dernière étape, engagée depuis mars 2012, consiste à définir au cours de l'année les actions à mettre en place. La validation de ce programme d'actions et son calendrier de mise en œuvre devront être officialisés au printemps 2013. L'ambition de la Communauté de communes est bien de mettre en œuvre concrètement les actions de son Agenda 21 d'ici un an.

www.cc-cognac.fr/agenda 21/

Les sorties « 100% chlorophylle »

La Communauté de communes souhaite faire découvrir son patrimoine naturel et a ainsi confié pour la 3e année consécutive l'organisation des sorties Nature « 100 % Chlorophylle » à l'association Pérennis.
Le dépliant regroupant le programme complet est disponible à la Communauté de communes de Cognac, à l'Office de Tourisme, ainsi qu'à l'Espace Découverte en Pays du Cognac.

• Réservation obligatoire à l'Office de tourisme de Cognac au 05 45 82 10 71
Renseignements auprès de l'association Pérennis au 05 16 75 90 84

Mardi 10 juillet
Gimeux (La Grave)
Animation Pêche à l'écrevisse à la balance
Avec la Fédération de Pêche de Charente et la Gaule Cognaçaise
Tout public.
20 personnes maximum.
De 14h à 16h 30.

Dimanche 15 juillet
Ars (salle polyvalente)
Découverte des insectes
Avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) Poitou-Charentes
Tout public.
25 personnes maximum.
De 14h à 16h 30.

Samedi 28 juillet
Mesnac (église)
Découverte des invertébrés aquatiques
Animée par l'association Perennis
Tout public.
25 personnes maximum.
De 14h à 16h.
Prévoir des bottes.

Mardi 7 août
Cognac (La Courtine, à proximité de la base plein-air)
Animation « Initiation à la Pêche au coup »
Avec la Fédération de Pêche de Charente et la Gaule Cognaçaise
Tout public.
10 personnes maximum.
1€ pour le Pass'pêche Adulte.
De 14h à 16h30.

Vendredi 17 août
Saint-Brice (mairie)
Découverte naturaliste avec les ânes
Animée par l'Association Perennis.
Tout public.
25 personnes maximum.
De 14h à 17h.

Samedi 25 août
Boutiers-Saint-Trojan (église Saint-Trojan)
Nuit de la chauve-souris
Avec Pierre Gimbaud de l'association « A la belle étoile » et l'association Perennis
Tout public.
30 personnes maximum.
De 19h30 à 22h30.

Dimanche 16 septembre
Saint-Sulpice-de-Cognac (salle des fêtes)
Sentier des 9 lavoirs de la vallée de l'Antenne
Avec l'Association Antenne, Nature, Loisirs et Patrimoine (ANLP)
Tout public.
30 personnes maximum.
De 14h à 16h30.

Dimanche 23 septembre
Louzac-Saint-André (église)
Stratégie de dissémination des graines
Animée par Charente nature
Tout public.
25 personnes maximum.
De 14h à 17h.

Dimanche 7 octobre
Cherves-Richemont (moulin de Prézier)
Soyons mobiles en tous genres ! Création de petites installations décoratives à partir de collectes de végétaux.
Animé par le petit conservatoire de la Pradelle.
Tout public.
12 personnes maximum.
De 14h à 16h30.
Apporter des ciseaux, de quoi mesurer, une ficelle, ainsi que vos collectes de végétaux si vous en avez déjà.

Samedi 13 octobre
Bréville (école)
Musique Verte. Des instruments simples fabriqués avec des éléments trouvés dans la nature.
Animée par l'Association Perennis
Tout public.
25 personnes au maximum, enfants accompagnés.
De 14h30 à 17h30.

INSTALLATION DE CUVES A EAU

Stocker l'eau de pluie pour arroser en été, la recette est maintenant connue. L'originalité de la solution employée par la Communauté de communes est d'y associer le réemploi de déchets de chantier.

Sept cuves contenant initialement des matériaux de réfection de la piste d'athlétisme du stade Bernard Bécavin ont ainsi été transformées par les services techniques intercommunaux et installées début mars à la base plein-air André Mermet, au camping de Cognac et au Moulin de Prézier.

7 000 litres d'eau de pluie

Ces trois sites communautaires accueillent du public, plus particulièrement pendant la belle saison, et disposent donc d'espaces d'agrément. Les cuves vont permettre de réaliser des arrosages d'appoint en période de sécheresse ou de reprise des jeunes pousses à la plantation. Cela évite de consommer de l'eau provenant des réseaux d'adduction en récoltant celle reçue des toits et cela simplifie les opérations d'arrosage en disposant de réservoirs à proximité des espaces verts.

Pour que leur présence se fonde dans le paysage, les services techniques ont conçu des habillages en bois. Les sites où sont les cuves se situent en effet dans des cadres naturels verdoyants. Le bois facilite ainsi leur intégration paysagère et ajoute à la discrétion des installations.

CUVE À EAU

Chaque cuve peut contenir jusqu'à 1 000 litres d'eau. Cela représente environ l'arrosage d'une dizaine d'arbres pendant 15 jours pour maintenir de la fraîcheur au pied l'été. C'est autant d'eau non prélevée dans les nappes en période de sécheresse.

PARCOURS PIETONS

En dehors des quais et des grands boulevards, touristes et visiteurs s'aventurent finalement peu dans le cœur historique de Cognac. Au cours des siècles, la ville s'est étendue et les grandes artères sont devenues les principaux axes de circulation. L'activité économique a quitté la vieille ville. Au-delà des rues commerçantes qui jouxtent la place François 1er, les rues du centre se sont refermées sur leurs trésors d'architecture. Deux parcours piétons rouvrent les voies et vous invitent à découvrir et à redécouvrir Cognac.

Le projet de parcours piétons est né en 2009. Un comité de pilotage réunissant élus, techniciens, représentants de la société civile, architectes de bâtiments de France… s'est constitué à l'initiative de la Communauté de communes. Ses réflexions ont été guidées par l'envie de mettre en valeur le patrimoine qui jalonne les rues étroites entre le centre-ville et les quais.

Du 10e au 19e siècle

Les deux parcours piétons qui seront mis en place au cours de l'été invitent donc les visiteurs à suivre le fil d'Ariane, à flâner dans les rues et à céder aux charmes de la ville.

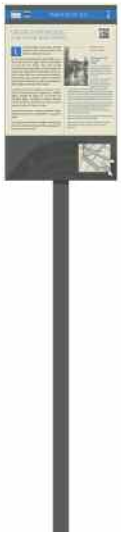

• **Le parcours Belle Eqoque.** Il s'agit d'une petite boucle qui part de la place François 1er et offre une vision rapide de Cognac au XIXe siècle.

• **Le parcours du Roy.** Un parcours plus long qui part du quartier Saint-Jacques, rejoint le cœur de la vielle ville jusqu' à la place du marché, d'où l'on peut rattraper le circuit Belle Epoque.

Des totems baliseront les principaux points d'entrée de la ville centre : quartier Saint-Jacques, église Saint-Léger, les quais, place d'armes et place François 1er. Panneaux sur pied et plaques murales arrêteront notre marche sur les monuments emblématiques. Cartes postales, dessins, croquis, descriptifs vont permettre de comprendre comment la ville s'est développée à partir du commerce du sel puis de l'eau-de-vie. Greniers à sel, château seigneurial, logis, maisons de maître, cloître, pont, places, hôtels particuliers, commerces, jardins... nous transportent du Xe au XIXe siècle, le nez en l'air sous le regard placide d'une gargouille, à l'abri d'un porche, sous l'œil inquisiteur d'un médaillon sculpté, du fleuve tranquille jusqu'aux places commerçantes.

Le plan des parcours piétons sera disponible cet été auprès de l'office de tourisme et à l'Espace Découverte en Pays du Cognac.

EN CHIFFRES

100 à 130 000 touristes fréquentent la ville chaque année. La plupart y viennent exclusivement pour les spiritueux. Pourtant Cognac est aussi un lieu chargé d'art et d'histoire. La ville a d'ailleurs obtenu la reconnaissance officielle du ministère de la culture.

ÉGLISE SAINT TROJAN

VISITES GUIDEES

Plus d'un millier de personnes, dont environ 300 scolaires, participent chaque année aux visites guidées mises en place par la Communauté de communes depuis 2008. Elles concernent 14 sites différents et représentent une centaine de départs entre le 23 juin et le 23 septembre.

La Communauté de communes recrute pour cette période un guide conférencier agréé. Il commente toutes les visites. Cela permet de créer des liens entre elles. En effet, entre une église, un château, il y a parfois des références communes. L'un renvoie à l'autre, ou à un personnage commun. Aussi le guide doit-il avoir une bonne formation en histoire et histoire de l'art, et consacrer avant sa première visite une centaine d'heures de repérages, de consultations de documentation pour préparer ses interventions. Il s'agit d'évoquer le contexte historique intégrant les événements et les personnages qui le composent. Le programme s'équilibre entre les visites de Cognac, cité phare, aujourd'hui Ville d'art et d'histoire, et les communes de la Communauté de communes.

ÉGLISE JAVREZAC

Balades en famille

Partez par monts et par vaux à la recherche d'un trésor caché à Cherves-Richemont dans la vallée de l'Antenne ! Sportive et ludique, cette balade de 20 km peut se faire à pied en plusieurs étapes, à vélo ou encore à cheval pour les cavaliers.

Le parchemin contenant les 20 indices menant au trésor est en vente au Moulin de Prézier, tél. 05 45 32 63 83.

www.moulindeprezier.fr

PROGRAMME DES VISITES PROPOSÉES DU 11 JUILLET AU 31 AOÛT

A Cognac, 4 thèmes principaux sont retenus

❶ « Cognac à l'écoute du temps passé ». C'est une visite « classique » proposée tous les vendredis et dimanches à 17h. C'est l'évocation du commerce du sel et du cognac, de l'organisation de la ville autrefois, de ses bâtiments remarquables et de leur histoire. *Rendez-vous devant l'Espace Découverte en pays du cognac.*

❷ « Ils y sont nés, ils y ont vécu, ils y sont passés », le dimanche à 15h. Hommes et femmes célèbres de Cognac sont évoqués : François 1er, Jean Monnet... Mais il est aussi question du passage à Cognac de Victor Hugo ou encore du Général de Gaulle, soldat blessé en convalescence à l'hôtel de Londres (aujourd'hui François 1er) en 1914 ou encore en septembre 1944. *Rendez-vous devant l'Espace Découverte en pays du cognac.*

❸ « Sur les pas d'Edouard André », célèbre botaniste, auquel on doit le jardin de l'hôtel de ville. Visite tous les mercredis à 16h. Rendez-vous devant le musée d'art et d'histoire.

❹ « Cognac à la lueur des lanternes », une visite, flambeau en main, sur le tracé supposé de l'ancien rempart de la ville, tous les lundis soirs à 21h30 en juillet, à 21h en août. *Rendez-vous devant l'Espace Découverte en pays du cognac.*

Hors Cognac, 3 visites

❶ L'abbaye de Châtres à Saint-Brice tous les lundis à 16h. Très riche au XIIe et XIIIe siècles, celle-ci fut fortement endommagée durant les Guerres de Religions et pratiquement détruite sous la Révolution. *Rendez-vous sur place.*

❷ L'église d'Ars, un petit bijou avec son exceptionnelle cuve baptismale du XIIe et son retable extraordinaire, le 19 juillet et le 9 août à 16h. *Rendez-vous sur place.*

❸ Le site de Richemont avec la visite de l'ancien séminaire et sa chapelle, l'église Saint-Georges, sa crypte et le vieux cimetière attenant, hors du commun, le 26 juillet et les 16 et 30 août à 16h. Rendez-vous devant le portail de l'IREO.

3 nouveaux sites

❶ L'église Saint-Trojan du XIIe siècle à Boutiers-Saint-Trojan et ses modillons riches d'enseignements historiques, le 12 juillet et le 2 août à 16h. *Rendez-vous sur place.*

❷ Javrezac et la découverte de son église, de l'ancien moulin (extérieurs), du lavoir, le 23 août à 16h. *Rendez-vous devant l'église.*

❸ Les châteaux et logis autour de Cognac. Les visites se poursuivent cette année encore à Chanteloup à Cherves-Richemont, le 19 juillet à 21h30 et le 2 août à 21h et au château de Saint-Brice les 26 juillet à 21h30 et 16 août à 21h. La nouveauté 2012, c'est le logis de Boussac du XVIIe à Cherves-Richemont, dont les visites sont prévues le 12 juillet à 21h30 et les 9 et 23 août à 21h. *Réservation obligatoire.*

Rens. au 05.45.360.365. Tarifs : 3 €, 2 €

Journées du patrimoine

La Communauté de communes participe aux Journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre. Elle proposera une visite inédite et exceptionnelle de « l'Escale », un hôtel particulier du XIXe à Cognac

▶ Visite gratuite. Réservation obligatoire au 05.45.360.365.

Des stages pour les jeunes à la base de plein-air

La base plein-air propose des stages pour les jeunes, en juillet et en août. Stages d'une semaine pour les 8-14 ans à partir du 9 juillet jusqu'au 17 août.

Soit six semaines de stages avec soixante enfants à chaque fois encadrés par huit moniteurs diplômés d'Etat dans différentes disciplines. Une dizaine d'activités sont proposées : canoë, tir à l'arc, baseball, football américain, roller, lutte au sol, badminton, accrolud, kayak ball… Plus les « ludopiades » du vendredi : les équipes constituées de stagiaires de différents âges, grands et petits mélangés, ont des défis à relever dans plusieurs activités pratiquées durant la semaine. C'est un grand jeu que chaque équipe veut gagner dans un esprit très sportif.

▶ La semaine coûte 105 €, pouvant être réglés avec des chèques vacances, des bons CAF ou du Conseil Général. Une semaine est réservée aux 15-17 ans du 9 au 13 juillet. Inscription au 05 45 82 46 24 et au 06 24 17 72 84.

SAINT-BRICE
ACCUEILLE LE RALLYE PEDESTRE PATRIMONIAL NOCTURNE

Le rallye pédestre patrimonial nocturne organisé par l'Espace Découverte en Pays du Cognac, structure de la Communauté de communes, connaît chaque année un succès grandissant. Le nombre de participants est limité à 120 personnes. Lors des éditions précédentes, il y a eu jusqu'à 200 inscrits et plus. Les premiers arrivés sont donc les premiers servis.

Pour sa 6e édition, le rallye pédestre patrimonial nocturne quitte Cognac pour Saint-Brice, le mardi 31 juillet et le mercredi 1er août. Il tourne ainsi sur les communes de la Communauté de communes pour une réelle découverte de notre territoire.

Les Guerres de Religions

Après la Renaissance et François 1er, Cognac au XIXe, Cognac au Moyen-Âge, Cognac sous la Révolution française puis les Années Folles en 2011, le rallye propose cette année les Guerres de Religions sur la commune de Saint-Brice. Cet événement est basé sur des éléments historiques, puis adaptés et interprétés par des comédiens et des bénévoles, sous formes de saynètes, de jeux, d'énigmes.

Cette année « Les amis de Saint-Brice » apportent leur concours et leur expérience d'organisateurs de soirées historiques sous la direction efficace de Jean Boutant. Lui-même avait contribué à l'époque à élaborer des énigmes. La Communauté de communes remercie vivement partenaires et bénévoles qui s'impliquent aux côtés de l'équipe de l'Espace Découverte en Pays du Cognac pour mettre en scène cet événement.

De 20h30 à minuit, les participants, par équipe de 7 à 10 personnes, suivront un itinéraire jalonné d'indices et de mystères à percer. Il n'est pas nécessaire d'être un savant historien pour participer… Le rallye se déroule dans un esprit ludique et pédagogique avec l'objectif de faire découvrir le patrimoine de la Communauté de communes.

▶ Inscription gratuite à l'Espace Découverte en Pays du Cognac au 05 45 360 365. A partir de 12 ans.

www.espace-decouverte.fr

LE PASS DÉCOUVERTE

Découvrir et s'évader avec pleins d'avantages !

Cercle des Hôteliers et Restaurateurs de Cognac
CCI - rue du Port 16100 Cognac
www.cognac-hotel.com

Cercle des Hôteliers de Saintes et de Saintonge
Citotel des Messageries
rue des Messageries 17100 Saintes
Tél. : 05 46 93 64 99

Office de Tourisme de Cognac
16 rue du XIV Juillet 16100 Cognac
Tél. : 05 45 82 10 71
office@tourisme-cognac.com

Office de Tourisme intercommunal de Jarnac
Place du château 16200 Jarnac
Tél. : 05 45 81 09 30
office-tourisme-pays-de-jarnac@wanadoo.fr

Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge
Place Bassompierre 17100 Saintes
Tél. : 05 46 74 23 82
accueil@saintes-tourisme.fr

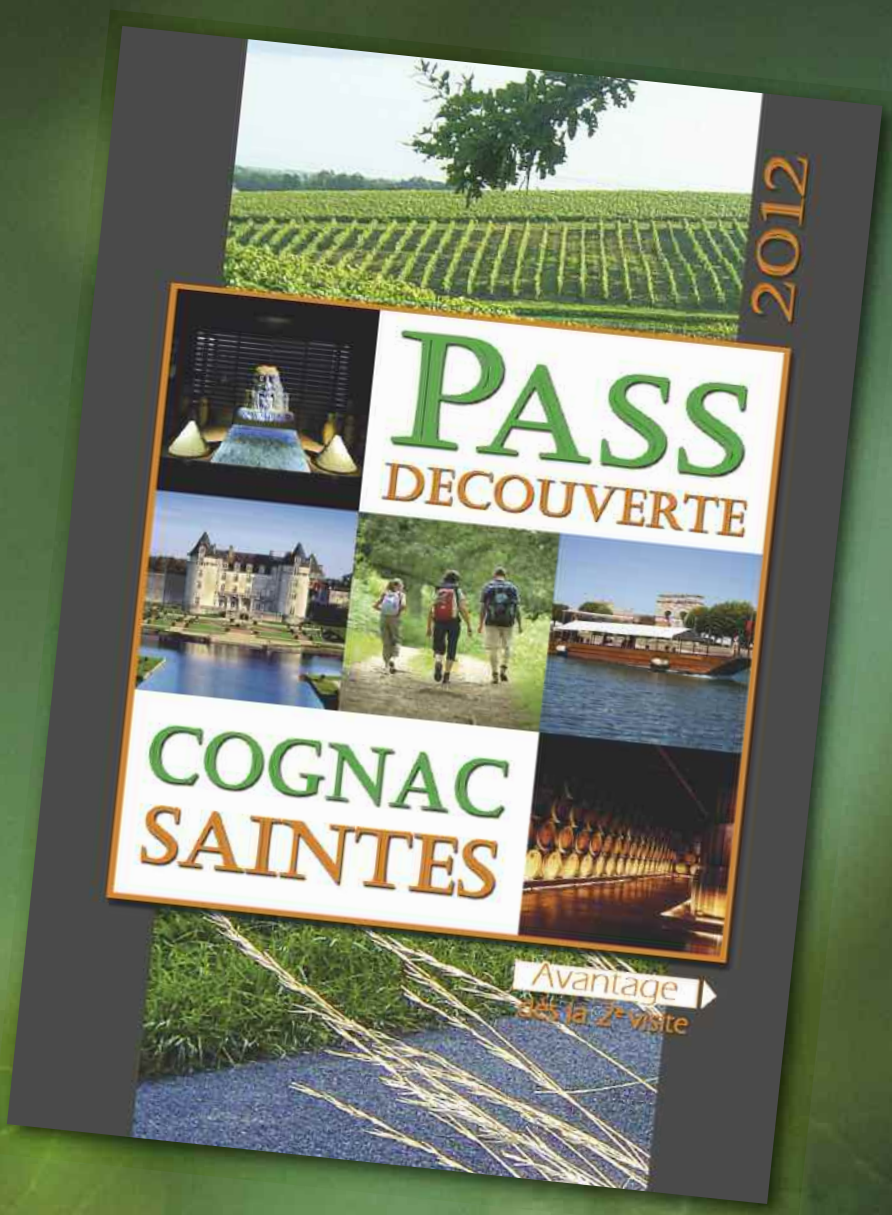

COGNAC Tourisme

SAINTES Tourisme

Abbaye aux Dames • Abbaye de Fontdouce • Amphithéâtre gallo-romain • Baron Otard • Base plein-air "André Mermet" • Bateaux électriques "Les Santons" • Camping de Cognac • Camus • Chasse au trésor du moulin • Château de Crazannes • Château de la Roche Courbon • Circuit du Chêne • Courvoisier • Croisières du Bernard Palissy II et moulin de la Baine • Ecomusée du Cognac • Espace Découverte en pays du cognac • Gabare "La Dame Jeanne" • Gabare "Ville de Saintes" • Haras national • Hennessy • La Pierre de Crazannes • Le Cep Enchanté • Martell • Meukow Cognac • Musée d'Art et d'Histoire • Musée des Arts du Cognac • Musée et maison natale de F. Mitterrand • Musée "Les Trésors de Lisette" • Paléosite • Rémy Martin • Visites guidées patrimoniales